

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 65 (1929)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LXV^e ANNÉE
N^o 15.

27 JUILLET
1929

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : PIERRE BOVET : *Le Congrès de Genève. — L'exposition.* — R. DOTTRENS : *Un institut universitaire des Sciences de l'Education en Suisse.* — L. CORNUZ : *Nature et origine du langage humain.* — VARIÉTÉ : *De quelques mots et anomalies.* — PARTIE PRATIQUE : *Le climat.* — LES LIVRES.

LE CONGRÈS DE GENÈVE

Quand ce numéro paraîtra, les grandes assises de la Fédération universelle des Associations pédagogiques se seront ouvertes sous le haut patronage des autorités fédérales et cantonales. Genève se sera mise en quatre pour accueillir ses hôtes. Puisse le soleil s'associer à une réception que nous voudrions aussi cordiale et souriante que possible ! Et quoique la grande majorité des maîtres romands auxquels *l'Éducateur* sert d'organe ne puissent pas renoncer à une semaine de leurs vacances pour s'associer à ce Congrès, nous sommes sûrs d'être leur interprète en souhaitant en leur nom un succès mérité aux organisateurs de ces grandes journées.

L'Éducateur a dit déjà, à plusieurs reprises, l'origine de la Fédération et ses fins. Celles-ci tiennent en deux mots : rapprocher les peuples par l'école et ses maîtres. Une affiche, ingénieuse et discutée, représente les hautes ambitions du Congrès de Genève par un gigantesque aimant qui attire à lui un globe que l'on voit se dégager avec peine d'une masse noire ; des taches souillent encore la sphère qui s'élève vers la lumière rayonnante. Qu'est-ce que cela ? La légende l'explique : *L'éducation peut arracher le monde à la guerre.* Elle le peut. Il y a là une affirmation de foi. Ce n'est pas la constatation d'un fait accompli : elle ne l'a pas fait encore. Le XIX^e siècle, celui qui a préparé la grande catastrophe, n'a-t-il pas été par excellence le siècle de l'école ? Ce n'est pas une prophétie, il serait prématuré de chanter victoire. C'est une parole de foi. L'éducation est la grande force. Ceux qui la détiennent sauront-ils en user pour soulever le monde hors de la haine ?

La paix entre les peuples est directement intéressée au progrès de l'éducation. C'est ce que la réunion de la Fédération universelle s'appliquera à démontrer. Puisse cette leçon être aussi clairement

donnée et aussi bien comprise que les meilleures des meilleures classes.

Le Congrès aura son propre organe ; nous ne songeons pas à le doubler. Mais il nous sera permis, ayant été mêlé de près à l'organisation de ces réunions, de dire un peu en manière de confidences, ce que nous avons voulu faire, ce que nous en attendons, en quoi ses grandes assises peuvent intéresser les maîtres de la Suisse romande.

La Fédération universelle des Associations pédagogiques vient à Genève, invitée par le Bureau international d'Education. Et peut-être faut-il commencer par rappeler en quelques mots ce qu'est ce Bureau, puisque, en une occasion récente, nous avons pu constater que certain dirigeant de la Romande, et non des moindres, paraissait le confondre avec le Bureau international des Ecoles Nouvelles, fondé il y a trente ans par notre collaborateur et ami, M. Adolphe Ferrière.

Le Bureau international d'Education, lui, a été fondé à la fin de 1925 seulement par l'Institut J.-J. Rousseau, qui en a en grande partie assuré l'existence jusqu'ici ; mais, dans l'avenir, — et cet avenir paraît très prochain — il n'est pas douteux que le B. I. E. (pour employer une abréviation commode, encore qu'un peu prétentieuse) ne prenne un développement tout à fait indépendant de l'Institut qui lui a donné naissance. Son programme, en effet, est singulièrement vaste. Ses statuts le formulent comme suit :

« Le but du Bureau international d'Education est de servir de centre d'information pour tout ce qui touche à l'éducation. S'inspirant de l'esprit de la Société des Nations, il observe une neutralité absolue au point de vue national, politique, philosophique et confessionnel. En tant qu'organe de documentation et d'études, il travaille dans un esprit strictement objectif et scientifique.

» Ses activités sont de trois ordres : 1^o il centralise la documentation relative à l'éducation publique et privée ; 2^o il s'intéresse aux recherches scientifiques dans son domaine et prend l'initiative d'enquêtes expérimentales ou statistiques ; 3^o il sert de centre de coordination aux institutions ou sociétés s'occupant d'éducation. »

Ce n'est pas ici le lieu de dire de quelle façon, grâce notamment à l'admirable et intelligent dévouement de la secrétaire générale du Bureau, Mlle Marie Butts, ce grand programme a commencé d'être rempli. Les conférences de Prague (*La Paix par l'Ecole*), de Luxembourg (*Le bilinguisme et l'éducation*), le *Cours spécial* pour les membres du personnel enseignant sur l'enseignement de la S. d. N.

ont abouti à des livres que chacun peut consulter. Mais le service quotidien d'information qui se poursuit sans bruit ne peut que difficilement se décrire et s'évaluer. Le Bulletin du Bureau peut en donner une idée.

Dès ses débuts, le B. I. E. a cherché à coordonner ses efforts à ceux des associations existantes. La Fédération internationale de l'Enseignement secondaire, l'Union des Associations pour la S. d. N., les Croix-Rouges de la jeunesse, la Ligue internationale de l'Education nouvelle, pour n'en citer que quelques-unes, entretiennent avec le B. I. E. les rapports les plus suivis et ont eu recours à ses services d'une façon ou d'une autre.

Mais de toutes les associations internationales existantes, il n'en est point qui, par les termes mêmes de son programme, se rapproche plus du B. I. E. que la Fédération universelle des Associations pédagogiques fondée en 1925 à San Francisco. Mais si le programme est le même, les moyens d'action sont jusqu'ici très différents. Tandis que le B. I. E. n'a convoqué pour son compte que des assemblées générales administratives, qui n'ont d'autre objet que de donner une impulsion au travail de tous les jours, la Fédération a fait porter son effort sur d'immenses congrès bisannuels (Edimbourg 1925, Toronto 1927, Genève 1929), mais elle n'a pas encore de quartier-général permanent. Un rapprochement semblait indiqué. Nous avons essayé d'amener la Fédération à se réunir en Suisse en 1927 pour le centenaire de Pestalozzi. Notre invitation est arrivée trop tard, mais on l'a prise en considération pour cette année. Et nous espérons beaucoup que le résultat sera une entente étroite entre la Fédération et le Bureau.

Le B. I. E. a donc été chargé de mettre sur pied le Comité d'organisation du Congrès. Il y est parvenu grâce à plusieurs concours très précieux : nous nommerons surtout celui qu'il a trouvé dans l'Union internationale de Secours aux Enfants, dont le secrétaire général, M. Mackensie, a accepté la tâche ingrate de trésorier du Congrès.

Le Département de l'Instruction publique de Genève, le secrétariat de la S. d. N., le Bureau international du Travail ont pris un vif intérêt à l'entreprise. Le Conseil fédéral lui a accordé son haut patronage. M. Haab est président d'honneur du Congrès.

Le programme du Congrès est extrêmement riche. Dix-neuf sections sont prévues, dont neuf siégeront simultanément chaque matin. C'est un peu trop de biens. Nul doute que si l'organisation effective du Congrès eût été aux mains d'Européens, on n'eût tenté

de ramener à un beaucoup plus petit nombre les sujets traités et discutés. Cela risque un peu d'être une foire où vingt boutiques toutes plus attrayantes l'une que l'autre disperseront l'attention des participants. (Sans compter les embarras qu'entraînera fatidiquement la diversité des langues. L'esperanto ne figure guère ici que pour permettre une leçon de choses.) Quelques-unes des sections ont un programme remarquablement riche. Ainsi celle qui s'occupe de la famille et de l'école, celles où l'on traitera de collaboration internationale, celle que l'on a intitulée « De l'Ecole à l'Atelier », et où l'on entendra des conférenciers du B. I. T., et plusieurs autres.

Il y aura pourtant des séances plénières, et elles promettent d'avoir un véritable éclat, grâce à la qualité des orateurs annoncés. M. Gilbert Murray, le pénétrant helléniste de Cambridge, qui repréSENTA l'Afrique du Sud à la première assemblée de la S. d. N., et qui depuis la retraite de M. Bergson préside la Commission internationale de coopération intellectuelle, parlera des aspects internationaux de l'éducation, M. Albert Thomas, l'ancien professeur d'histoire auquel tout ce qui touche à l'enseignement est resté si familier, de l'Education et du Travail, et ce sera une fête de l'entendre. M. Paolo Arcari, recteur de l'Université de Fribourg, dont les journaux disaient tout récemment la visite au Vatican, a choisi son sujet dans Dante. Mme Gertrude Bæumer, déléguée du Ministère de l'Intérieur du Reich allemand, étudiera les relations de la culture générale et de l'instruction professionnelle. Et après que le comte Hayashi, un diplomate et un professeur japonais, nous aura présenté les écoles du Japon, M. Paul Monroe, l'homme qui aujourd'hui incarne comme aucun autre l'unité de l'idéal éducatif dans le monde, mettra en parallèle les systèmes scolaires de l'Orient et de l'Occident pour nous dire ce qu'ils peuvent apprendre les uns des autres.

Malgré tout cela, le Comité d'organisation a pensé qu'il était indispensable que les yeux vinssent au secours des oreilles et il a mis sur pied une exposition : *L'ère de l'Education*, qui, heureusement, restera ouverte jusqu'au 24 août. P. B.

L'EXPOSITION

« Le monde pour l'enfant et l'enfant pour le monde. » Telle pourrait être la devise de l'Exposition ouverte dans les galeries du Grand Palais des bords de l'Arve, plus connu jusqu'ici dans les milieux du sport hippique et dans ceux de l'automobile, voire de l'aviation, que parmi les éducateurs.

Une galerie dont les plans, dessinés par un Chinois, payés par une Américaine, exécutés par des Européens, doivent montrer l'interdépendance du monde sous ses divers aspects est, à l'heure où nous écrivons, encore une construction de liteaux et de toiles nues : venez voir ce que cela sera devenu.

Plus loin tous les grands efforts internationaux qui cherchent à rapprocher les peuples par la jeunesse (Croix-Rouge de la jeunesse, Message du Pays de Galles, Union internationale de secours aux enfants, Bureau international d'Education, Unions chrétiennes, Eclaireurs, Espérantistes, etc.) se groupent autour de la Société des Nations et du B. I. T. dont les services d'information ont tenu à faire connaître aux visiteurs les documents qu'ils peuvent mettre à leur disposition pour étudier l'œuvre politique, économique et humanitaire accomplie depuis 1921.

Une troisième section est consacrée à quelques échantillons des écoles publiques suisses. Genève, Zurich, le Tessin y donneront une idée de la variété de nos systèmes scolaires et du soin que chacun de nos cantons apporte à sa manière à instruire la génération de demain.

Puis vient la bibliothèque pour enfants, internationale elle aussi, puisque les mille et quelques livres qu'elle groupe sont le résultat d'une enquête du B. I. E. à laquelle les maîtres et les bibliothécaires de vingt-sept pays ont collaboré. Il y a là des merveilles d'art, auxquelles le visiteur s'arrêtera certainement.

Une section commerciale présente du matériel scolaire, des livres, des appareils à projections. Une cabine cinématographique fournit l'occasion d'admirer continuellement de courts films éducatifs venus de Suède, d'Angleterre, des Etats-Unis, de France, d'ailleurs encore.

Le matériel d'auto-éducation dont les Montessori, les Decroly, les Audemars ont montré la valeur, a pris en ces dernières années un développement intéressant. On lui a consacré une section spéciale qui en précède une plus générale où quelques écoles d'avant-garde ont été invitées à exposer. C'est là qu'on trouvera des documents, très nouveaux sans doute pour la plupart des visiteurs, sur l'emploi de la T. S. F. à l'école.

Sous le nom l'« Atlas de la Civilisation », M. Otlet donne un petit échantillon des admirables collections qu'il a groupées à Bruxelles au Palais du Cinquantenaire. On sait avec quelle ferveur M. Otlet poursuit depuis des années la réalisation d'un musée international de documentation et d'instruction.

Enfin le dernier mot est à l'Union des Associations pour la S. d. N. Une quinzaine de pays exposent suivant un plan élaboré par M. Lothian Small, des graphiques, des tableaux, des images donnant de leur peuple, de ses mœurs, de son histoire, de ses ressources ce qu'il leur paraît désirable que les maîtres des autres pays en connaissent.

Ainsi l'internationalisme de ce Congrès apparaît comme fondé sur les sentiments nationaux des peuples résolus à respecter les sentiments d'autrui. On trouvera, j'espère, que la leçon est bien en accord avec l'idéal de la Suisse et qu'elle mérite d'être entendue. Recommandez à vos amis de venir voir l'Exposition. Elle restera ouverte jusqu'au 25 août.

INSTITUT UNIVERSITAIRE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION EN SUISSE

Depuis plusieurs années, les problèmes de l'éducation en général, celui de la formation du personnel enseignant des divers degrés, en particulier, ont retenu l'attention des milieux universitaires.

Nombre d'universités, en Amérique et en Allemagne, notamment, ont créé autour de leurs chaires de pédagogie et de psychologie expérimentale des organismes de travail adaptés aux besoins nouveaux de recherches et d'études concernant l'enfant et l'éducation. Ces instituts universitaires de pédagogie sont une modification heureuse du régime rigide des Facultés traditionnelles. Les enseignements qu'ils donnent ressortissent à plusieurs d'entre elles ; leur cadre est plus élargi.

La Suisse, jusqu'ici, n'avait aucun institut officiel de ce genre. Le séminaire pédagogique de Bâle qui porte à son programme plusieurs enseignements académiques est tout à fait distinct de l'Université.

C'est à l'Université de Genève que revient l'honneur d'avoir, dans notre pays, le premier institut des sciences de l'éducation.

En avril 1929, le Conseil d'Etat a pris un arrêté aux termes duquel l'Institut J.-J. Rousseau est rattaché officiellement à la Faculté des Lettres de l'Université.

Il vaut la peine, pensons-nous, de rappeler quelques événements qui ont préparé ce rattachement et d'expliquer dans quelles conditions il s'est fait.

En octobre 1912, le Dr Ed. Claparède, le professeur P. Bovet et leurs amis constituaient la Société anonyme de l'Institut des sciences de l'Education, appelé Institut J.-J. Rousseau en raison de la commémoration, cette année-là, du bicentenaire de la naissance de l'illustre Genevois.

Leur but était d'ouvrir une école dans laquelle les futurs éducateurs seraient formés à leur tâche d'une manière scientifique (psychologie de l'enfant, pédagogie expérimentale, travaux personnels, recherches originales). En second lieu, le nouvel Institut visait à être un centre de recherches, un véritable laboratoire consacré à l'étude de l'enfant, puis un centre d'informations et enfin un centre de propagande.

Son activité fut immédiatement féconde et originale. Des élèves lui vinrent de tous pays ; la démonstration fut faite de l'utilité d'un établissement de ce genre.

Vint la guerre et la détresse financière. En 1919, le Conseil d'Etat de Genève, sur la proposition du Sénat universitaire et de M. J. Mussard, président du Département de l'Instruction publique, appelle le Directeur de l'Institut aux fonctions de professeur des Sciences de l'Education à l'Université, chaire nouvelle créée pour conserver M. Bovet à Genève, première mesure de sauvetage en faveur de l'Institut J.-J. Rousseau menacé.

En 1921, nouvelle alerte. Le capital de la Société anonyme est épuisé. Vu le change, le nombre des élèves étrangers ne s'accroît pas, la crise devient aiguë. C'est alors que jaillit en Suisse romande, chez nos Confédérés, à l'étranger,

ce mouvement d'entr'aide : il faut sauver l'Institut ! La Romande et ses sections, les groupements spécialement créés à cet effet se réunissent et l'Institut se transforme en 1923 en une Association de personnes morales qui lui octroient des subventions. L'Etat de Genève figure parmi les donateurs. Un nouveau Conseil de direction est désigné, le soussigné est appelé à en faire partie en qualité de délégué de la S. P. R. Dès 1923, la situation s'améliore, les élèves affluent. Il faut quitter les locaux de la Taconnerie, restés si chers au souvenir, et l'on va s'installer à la rue Ch.-Bonnet en compagnie du Laboratoire de psychologie.

En 1928, le Département de l'Instruction publique et son chef, M. le conseiller d'Etat A. Oltramare, entreprennent la réforme des études préparant aux fonctions d'instituteurs, et dès ce moment l'Institut reçoit la charge de donner aux futurs maîtres et maîtresses genevois leur formation théorique.

En 1929, l'Etat de Genève, par l'intermédiaire de M. le conseiller d'Etat A. Malche, met à la disposition de l'Institut le bâtiment scolaire du boulevard Carl-Vogt désaffecté et, sur la proposition du Sénat universitaire unanime, signe avec le Conseil de l'Institut la convention rattachant notre Ecole des Sciences de l'Education à la Faculté des Lettres. Dix-sept années d'efforts persévérateurs, de soucis et de peines sont enfin récompensés.

Aujourd'hui, l'Institut compte plus de 100 élèves réguliers, dont plusieurs boursiers d'Etats étrangers. Le laboratoire de psychologie, qui oriente surtout des recherches sur l'enfance, est le laboratoire le plus fréquenté de l'Université.

L'Institut apporte à celle-ci son organisation, ses élèves, sa bibliothèque, sa force d'attraction aussi. Celle-ci, en retour, lui assure son appui et donne à ses diplômes leur consécration académique officielle.

L'Association de l'Institut demeure, elle continue à supporter les charges financières de l'établissement qu'elle dirige, aidée en cela par une forte subvention de l'Etat.

L'Institut devient ainsi une sorte de Faculté de pédagogie.

Y sont admis entre autres, comme élèves réguliers et reconnus comme tels par l'Université, les instituteurs et institutrices primaires suisses porteurs d'un brevet cantonal.

Ils peuvent, au bout d'une année d'études, obtenir le Certificat de pédagogie ; au bout de deux ans : le diplôme de l'Institut. Celui-ci est regardé par l'Université comme l'équivalent d'une licence en sciences morales et donne accès au doctorat en philosophie, mention pédagogie.

Comme on le voit, c'est, en matière de grades universitaires, un régime nouveau : le travail personnel de recherches de l'étudiant remplace les examens sur les cours et les manuels. Il y a là pour tous les instituteurs désireux de poursuivre des études non pas des facilités, — il n'y a dans ce système aucun amoindrissement du niveau des études, au contraire, — mais des possibilités nouvelles et des conditions de travail meilleures.

Le nouveau Conseil comprend au nombre de ses membres : le chef du Département de l'Instruction publique, le doyen de la Faculté des Lettres et un représentant du Sénat universitaire. La convention stipule aussi que le Directeur doit être un professeur d'université.

C'est ainsi une phase nouvelle de l'existence de l'Institut qui commence. Libéré des soucis d'ordre matériel, le nouvel Institut universitaire des sciences de l'éducation va pouvoir poursuivre, mieux que pas le passé encore, la tâche qu'il s'est assignée : travailler aux progrès et à la réforme de nos écoles et de l'éducation.

R. DOTTRENS.

NATURE ET ORIGINE DU LANGAGE HUMAIN

Ceci est le titre d'un article paru dans la *Nature* du 1^{er} avril courant et signé R. Paget. Si nous tenons à en parler dans l'*Educateur*, c'est qu'il vient à point au moment où Mme Cantova, institutrice à Aigle, nous donne des aperçus nouveaux sur la manière d'enseigner la lecture et l'orthographe (*Educateur*, 27 avril et 25 mai).

La méthode purement phonétique permet certainement aux enfants d'apprendre à lire rapidement, mais n'a pas réussi à leur inculquer de solides principes orthographiques. D'où provient le déficit ? C'est que l'on n'a pas attaché assez d'importance à l'articulation, aux mouvements de la langue, des lèvres qui sont indépendants du son et qui sont à la base de tous les langages.

Citons M. Paget : « Ces mouvements sont le développement d'un principe animal très général, la communication de renseignements au moyen de gestes mimiques.

» Si nous articulons sans nous servir de nos cordes vocales, nous avons le langage chuchoté. Le chuchotement manque de variété émotive, de puissance persuasive et de richesse musicale. Le langage à haute voix possède des qualités mélodiques et une bien plus longue portée auditive. »

« Comment le procédé de l'articulation a-t-il pris naissance ? » C'est Darwin qui nous indique la voie à suivre. « Lorsque quelqu'un, dit-il, coupe quelque chose avec des ciseaux, il arrive qu'on le voie remuer les mâchoires en même temps que les lames. » Les enfants qui apprennent à écrire tordent leur langue, déplacent leurs doigts d'une façon ridicule. C'est qu'ils cherchent.

Le docteur Rae, de Honoloulou, a dit en 1862 déjà que les syllabes sont le résultat de gestes buccaux qui symbolisent la succession des idées à exprimer, et c'est là, dit après lui M. Paget, que se trouve la clef du problème de l'origine du langage.

Notre ancêtre commença à communiquer ses pensées au moyen des mains, puis quand il se fut engagé plus avant dans les arts et métiers, ses mains devenant trop occupées, il se servit de plus en plus des gestes du visage, de la langue ; puis il observa que s'il chantait, grognait en même temps qu'il gesticulait avec la langue, la mimique buccale pouvait être comprise par l'oreille, même dans l'obscurité, même à distance loin des yeux. »

En résumé : 1^o Le geste corporel est la méthode naturelle générale chez les animaux supérieurs pour exprimer leurs idées (le son exprime un état émotionnel).

2^o Chez l'homme, tout au moins (spécialement chez les enfants et probablement aussi chez les hommes primitifs), la langue a une tendance naturelle à se mouvoir en sympathie avec les mains.

3^o Il est généralement admis que les mots désignant des actes effectués par les organes de l'articulation — manger, boire, respirer, déglutir — sont

produits par phonation au cours d'une exécution mimique de ces actes eux-mêmes.

4^o Beaucoup de primitifs se servent de leurs lèvres au lieu de leurs mains pour indiquer une direction. Les lèvres doublent les mains.

5^o On sait depuis longtemps que dans beaucoup de langages les mots signifiant « petit » possèdent les voyelles i ou ü, tandis que les mots signifiant « grand » ont les voyelles a, o. Or i, ü se prononcent en avançant la langue vers les dents supérieures de façon à former une petite cavité, tandis que pour produire les voyelles a, o, la langue recule vers le fond du palais en agrandissant la cavité. Le symbole mimique est évident.

6^o Que les sons ne soient pas essentiels à notre compréhension du langage, la chose est prouvée par le fait que l'on peut apprendre aux sourds à lire sur les lèvres (exemple : Miss Helen Keller). »

Citons plus loin : « On peut étudier des mots typiques de langues anciennes et modernes pour observer jusqu'à quel point on y reconnaît le principe mimique en action. En français, par exemple, les consonnes nasales pour lesquelles les lèvres et la langue font une fermeture continue (amener, allonger) dénotent en général des actions continues, tandis que les gestes brusques qui produisent P, K, T (couper, taper) dénotent des actions soudaines. Wallace cite dans l'anglais moderne de nombreux cas où le mot est créé par un geste approprié de la langue, de la mâchoire, de façon à mettre à l'unisson le sens et le son. Dans, le mot *up*, la mâchoire remonte, dans le mot *down*, elle fait un geste vers le bas. *Fly, run, swim, move* proviennent de mouvements des lèvres continus tandis que *stop, hop, kick* se terminent par des consonnes brèves. »

Etc., etc. L'écriture elle-même doit être considérée comme le dessin de la mimique, les doigts venant à l'aide de la bouche pour s'exprimer par le langage *inscrit*.

Si nous avons tenu à puiser si longuement dans les remarques de M. Paget, c'est qu'elles contribuent grandement à faire reconnaître la valeur des expériences de Mme Cantova. Nous ne pouvons qu'engager les institutrices s'occupant des petits à étudier plus à fond ce problème ; elles ne manqueront pas d'en tirer profit pour leur enseignement. Et pour tous ceux que ces questions linguistiques intéressent, il y a là une mine d'observations et de recherches se rapportant non seulement au français, mais à toutes les langues. Lisez l'étude de M. Paget, revenez aux remarques de Mme Cantova, et vous vous convaincrez facilement que si nous avons, il y a trente ans, élaboré, avec la phonétique, une méthode d'enseignement qui nous paraissait normale, nous pouvons avoir fait en partie fausse route, et que le vrai chemin est à côté.

L. CORNUZ.

VARIÉTÉ

DE QUELQUES MOTS ET ANOMALIES

M. Georges Rency invoquait dernièrement, dans le journal *Le Soir*, l'exemple illustre de Camille Lemonnier, qui avait coutume de conseiller à ses jeunes disciples de lire chaque jour, attentivement, la plume à la main, le carnet de notes à portée, au moins une page du dictionnaire.

Lemonnier avait raison : lisons le dictionnaire.

M. Georges Rency le prouve lorsqu'il écrit : « Ouvrons-le au hasard : nous serons stupéfaits de ce que la page que nous avons sous les yeux va nous enseigner sans aucun effort de notre part. »

Etant tombé en arrêt, au cours d'une lecture, devant le mot « grivèlerie », dont il ne connaissait pas le sens précis, le dictionnaire lui apprit sans tarder que grivèlerie est l'action de griveler.

« Ma curiosité satisfaite sur ce point, ajoute M. Rency, mes yeux parcoururent machinalement les trois colonnes de la page où s'étalait toute la famille de « griveler ». Et voici les mots nouveaux — nouveaux pour moi, en tout cas — que j'y découvris : « grillet, grilleté, grilletier, grilloïdes, grilloir, grillot, grilloter, grills, grimacerie, grimauder, grimelin, grimelinge, grimeliner, grimpereau, grinette, gringoler, gringotter, gringuenaude, gringuenotter, grinon, griot, grippe (dans le sens de « caprice »), grippeler, grisard, griset, grisoller, grivelé, grivois (dans le sens anodin de « alerte », « éveillé », « bon garçon »), groche, grommeleux, grommer, gronde et grondeler » ; soit plus de trente vocables, parmi lesquels — allez-y voir ! — il y en a plusieurs dont il semble, dès qu'on ne les ignore plus, qu'on se passerait difficilement. Et il en est de même de toutes les autres pages du gros volume qui en compte quelque sept cents ! Disons donc que le dictionnaire peut, si nous le voulons, nous apprendre une vingtaine de mille mots nouveaux, sans compter les sens accessoires d'une foule de mots connus. Existe-t-il un autre ouvrage qui puisse nous procurer un si fastueux enrichissement ? »

Dans un autre article du *Soir* (7 septembre 1927), M. Rency parlait du langage belge ou « beulemans. » Quelqu'un avait protesté contre les expressions improches qui émaillent ce langage et cité le « s'il vous plaît » que le Belge répète à tout propos et qui n'est pas dans l'usage en France.

M. Rency — et il a raison — a pris la défense de cette expression.

« J'avoue, dit-il, que si c'était là la seule faute que l'on pût reprocher à nos compatriotes, je me tiendrais pour grandement satisfait. L'expression « s'il vous plaît », si l'on n'en use plus guère en France, n'a du moins rien d'incorrect. Elle dit bien ce qu'elle veut dire. Elle sous-entend toute une série de membres de phrases dont la répétition alourdirait inutilement la conversation. « S'il vous plaît », cela signifie à son tour : « Je n'ai pas bien entendu ; veuillez répéter » ; « Je vous offre cette tasse de thé ; veuillez l'accepter » ; « Je voudrais passer ; veuillez me céder la place », et combien d'autres, que « s'il vous plaît » nous suggère parfaitement en quatre petits mots. Le Français dit « plaît-il ? » s'il désire qu'on lui redise un mot, une phrase mal comprise. Est-ce mieux ? Je plaiderais volontiers pour « s'il vous plaît », à qui la syntaxe la plus sévère ne pourrait adresser le moindre reproche. »

On reproche également aux Belges l'abus qu'ils font du tutoiement. En vérité, beaucoup tu- et vous-soient à tort et à travers. Mais sait-on que le tutoiement est un souvenir de la Révolution française et que la Convention nationale en ordonna l'application en se basant sur un argument d'ordre grammatical ?

A sa séance du 10 brumaire 1793, une députation des sociétés de Paris lui présenta pétition dans laquelle il était dit :

« Les principes de notre langue doivent vous être aussi chers que les lois de la République. Nous distinguons trois personnes pour le singulier et trois pour le pluriel et, au mépris de cette règle, l'esprit de fanatisme et d'orgueil nous fait contracter l'habitude de nous servir de la seconde personne du pluriel lorsque nous parlons à un seul. Je demande un décret portant que tous les républicains français soient tenus, pour se conformer au principe de leur langue, en ce qui concerne la distinction du singulier et du pluriel, de tutoyer ceux ou celles à qui ils parleront en seul (*sic*). »

On pourrait invoquer encore, en faveur des Belges qui ne parlent pas correctement le français, — mais quel Français le parle correctement ? — qu'ils appartiennent à un pays bilingue et que la langue française, à cause de ses bizarries et de ses anomalies, n'est pas facile à apprendre pour les étrangers.

Un journal français signalait dernièrement ces quelques phrases, qui doivent présenter certainement des difficultés de prononciation pour les non-initiés :

Nous portions les portions.
Les poules du couvent couvent.
Mes fils ont cassé mes fils.
Il est de l'Est.
Je vis ces vis.
Cet homme est fier, peut-on s'y fier ?
Nous éditions de belles éditions.
Nous relations des relations intéressantes.
Nous acceptions ces diverses acceptions de mots.
Nous inspections les inspections elles-mêmes.
Nous exceptions ces exceptions.
Je suis content qu'ils content cette histoire.
Il convient qu'ils convient leurs amis.
Ils ont un caractère violent, ils violent leurs promesses.
Ils expédient leurs lettres : c'est un bon expédient.
Nos intentions sont que nous intentions ce procès.
Ils négligent leurs devoirs ; je suis moins négligent.
Nous objections beaucoup de choses contre vos objections.

Et pour le pluriel de certains mots composés ? Que de difficultés encore. Voici quelques exemples :

Des appuis-main, des essuie-main ou essuie-mains, des essuie-plume ou essuie-plumes, des sous-gorge, des sous-main, des après-dîners, des après-midi, des basses-contre et des basses-tailles, des casse-cou, des couss-de-pied, des culs-de-sac, des fers-blancs, des pattes-d'oie et des pattes-pelus ou pattes-pelues, des porte-baguette et des porte-bouteilles, des porte-crayons et des porte-plume, des presse-papiers.

Citons finalement une boutade de Georges Courteline, membre de l'Académie Goncourt : « Les mots « amour », « délice » et « orgue » étant masculins au singulier et féminins au pluriel, on doit dire en bonne logique : « Cet orgue est le plus beau des plus belles », si on ne veut pas encourir le reproche d'écrire sa langue comme un cochon. »

P. V.

(Graphica.)

PARTIE PRATIQUE

LE CLIMAT¹

Quand il fait très chaud en été, les gens et les bêtes sont accablés, ils mangent peu, ils boivent beaucoup. L'été on maigrît. Au moment de la grosse chaleur on ne peut pas travailler, on fait la « mariennée ». En français on dit la « méridienne » qui veut dire « midi », milieu du jour.

Il y a des pays où il fait toujours très chaud parce qu'ils sont toute l'année sous les raajons du soleil. Ces pays ne sont pas si peuplés que le nôtre ; l'homme ne peut pas les travailler comme il le faudrait.

Quand il fait très froid en hiver en souffre aussi. Les plantes ne poussent pas, la vie se ralentit. Il y a des pays où il fait toujours froid. Ils ne sont pas très peuplés, ils ne peuvent pas donner de quoi nourrir beaucoup de gens.

La maîtresse a montré le dessin de la terre, c'est une boule, on dit « un globe », c'est la même chose. Nous avons été dans la chambre noire et la lampe électrique a remplacé le soleil. Je comprends maintenant pourquoi il y a des pays chauds et des pays froids. Le point où est l'Orbrie est entre les deux.

Les rayons du soleil tombent droit sur le milieu de la terre, ils ne font que glisser sur les pivots : les pivots s'appellent les *pôles*. Le milieu s'appelle l'*Équateur* qui veut dire *égal* entre les pôles.

Dans les pays très chauds, l'air monte très haut dans le ciel et emporte l'eau qu'il a pompée, très loin, dans les pays plus froids où elle se refroidit et tombe.

Il y a des pays qui restent cinq ans sans voir une goutte d'eau ; il n'y pousse rien, ce sont des déserts.

Il y a quelquefois dans les pays chauds une saison des pluies ; parfois aussi quelques cours d'eau apportent un peu de vie. Les oasis sont très fertiles ; c'est l'eau qui les crée ; si l'eau s'arrête l'oasis meurt. *Sans eau rien ne vit.*

Dans les pays froids il y a bien de l'eau, il y en a trop même bien souvent et pourtant la vie est presque arrêtée comme chez nous en hiver ; les plantes sont rares et petites. C'est qu'il faut aussi de la *chaleur*. Le froid tue les gens et les plantes comme la trop grande chaleur et comme la privation d'eau.

La manière dont un pays reçoit de l'eau et de la chaleur s'appelle son *climat*. Il y a des bons et des mauvais climats ; il y a des climats où l'homme vit facilement et d'autres où il souffre.

Je ne voudrais pas mourir ; mes camarades en disent autant. Les bêtes non plus ne veulent pas mourir. Les plantes elles-mêmes tâchent de vivre.

¹ Voir *Educateur*, N°s 5, 7 et 14.

On ne voudrait pas souffrir non plus. On tâche de corriger les mauvaises choses qui nous arrivent.

Quand le froid vient, nous prenons des vêtements chauds ; les poules aussi, elles « s'habillent » disent les mamans ; les lapins en font autant, leur fourrure est plus belle l'hiver et les marchands paient les peaux plus cher. Quelques bêtes s'endorment : les serpents, les marmottes, les tortues s'engourdissement ; les plantes aussi.

Dans les pays où il fait froid longtemps le poil des chevaux devient laineux. Dans les pays chauds, au contraire, la laine des moutons devient presque comme du poil.

Les plantes qui poussent dans les murs ou dans les terrains longtemps secs s'arrangent pour résister à la sécheresse. Elles ont beaucoup de racines pour aller chercher l'eau le plus loin possible. Elles n'ont pas beaucoup de feuilles parce que l'eau des plantes est bue par le soleil et le vent à travers les feuilles. Ces feuilles sont épaisses, charnues, pour garder beaucoup d'eau. Elles sont vernies pour que l'eau reste à l'intérieur. Les plantes des pays chauds ont des piquants en guise de feuilles.

Les edelweiss des pays froids, des montagnes sont entourés de coton.

A l'Orbrie vers Sauvaget, les plantes sont celles qui résistent à la sécheresse parce que le terrain argileux est très sec l'été. Vers les Pontenelles, ce sont des plantes qui sont sûres de trouver de l'eau toute l'année ; les racines sont petites, les feuilles larges et minces.

La peau des hommes du Midi est plus brune, la prunelle de leurs yeux aussi parce que les couleurs sombres protègent mieux contre les ardeurs du soleil.

Je vois bien que partout on fait ce qu'on peut pour défendre sa vie. Quand on ne trouve pas ce qu'on veut, on tâche de vivre autrement ; on se prive quand on ne peut pas faire mieux.

A l'Orbrie on n'est pas mal partagé pour le climat.

Le pays reçoit de l'eau. Nous l'avons vu déjà en parlant des vents. Les vents les plus fréquents à l'Orbrie sont les vents d'ouest et de sud-ouest qui sont chauds et humides parce qu'ils viennent de régions chaudes et qu'ils ont passé sur l'Océan. Il est là, tout près de nous, le grand Océan. En deux heures un cycliste peut aller au bord. Il nous envoie souvent des nuages noirs. Ces jours-là on prend son parapluie !

Quelquefois on ne pense pas à regarder le ciel pour voir s'il y a des nuages ; mais si on entend le sifflet du train qui sort du tunnel de Nervent ou bien la cloche de Pissotte, la maîtresse dit : « Attention ! il faudra prendre son capuchon pour venir ce soir ! Monsieur le vent d'ouest n'aime pas voyager seul, il amène sa camarade la pluie. »

Il pleut assez souvent à l'Orbrie surtout en automne et au printemps. Ce serait amusant de savoir combien de jours il pleut dans l'année. « On pourrait le marquer sur le calendrier, dit la maîtresse. »

Les pluies d'automne sont longues et fines. Les pluies de maintenant sont plus courtes et plus grosses.

Nous avons eu seulement une douzaine de jours de grand froid cet hiver. Nous n'avons pas vu de neige ni de verglas, seulement un peu de glace.

Tous les ans c'est à peu près pareil. Lorsqu'il tombe de la neige, elle n'est pas épaisse et elle dure peu.

Dans les jardins de l'Orbrie il y a des mimosas en pleine terre et aussi des camélias. « C'est qu'il fait très doux ici, dit la maîtresse ; dans le Bocage ils mourraient. » C'est que plus les terres sont élevées et plus il fait froid ; ici nous sommes en bordure de la plaine et du marais. La mer adoucit aussi la température.

Sur les murs qui regardent le Levant et le Midi, les treilles poussent beaucoup plus tôt ; sur les façades vers le nord elles sont très tardives.

Le parterre de Mme Métay est déjà tout fleuri : il est tourné vers le sud. Celui de l'école n'a pas encore de fleurs : il est tourné vers le nord. Le soleil donne la vie.

A l'Orbrie les cultures sont variées, les principales sont la vigne et le blé. La vigne prouve qu'il ne fait pas très froid à l'Orbrie. On ne la cultive que sur le flanc qui descend vers Pontenay. Il est calcaire, ce qui plaît beaucoup à la vigne et il est tourné vers le sud ce qui lui plaît encore, car il lui faut de la chaleur pour mûrir le raisin.

On vendange vers le 10 octobre, c'est assez tard pour la vendange ; cela prouve que les chaleurs ne sont pas très fortes à l'Orbrie ; le voisinage de la mer donne le soir des brises assez fraîches.

On commence la moisson vers le 20 juillet dans les terrains argileux qui sont plus secs, plus serrés, qui forcent la plante à se dessécher plus tôt. On commence huit jours après dans les terrains calcaires plus aérés. Cette date montre que la chaleur est modérée.

Mme TEILLAUD.

LES LIVRES

ARNOLD BOLLE, avocat, et **MAX DIACON**, instituteur : **Pour devenir citoyen**.

Manuel d'instruction civique à l'usage des écoles primaires du canton de Neuchâtel. Sauser, La Chaux-de-Fonds, 1929, 68 pages, petit in-4° ill.

Voilà un livre que nous nous réjouissons de faire voir à nos hôtes de l'étranger. D'abord, il est admirablement illustré et l'on s'attarde à le feuilleter. Ensuite l'inspiration nous en paraît excellente : c'est du vrai, du bon civisme, conforme à la meilleure tradition de nos cités suisses. Les quelques phrases en lettres grasses qui attirent l'œil méritent en effet de retenir l'attention. Il en est qui sont des définitions, d'autres qui doivent devenir des axiomes de la conscience morale : citons-en le plus possible. *Etre quelqu'un, c'est être soi-même.* — *Ne pas payer sa dette à la caisse publique, c'est vivre en parasite.* — *L'armée, organe de la force, sera peu à peu remplacée par les tribunaux, organes de la justice.* Un dernier chapitre sur la Société des Nations, nous plaît par son inspiration qui n'a rien de celle d'un panégyrique ; il est cependant un peu court. Pourquoi n'y pas citer in-extenso la charte du travail par exemple ? (Je retire cette critique en me relisant, car j'ai trouvé la réponse qu'y feront les auteurs. On ne l'a pas citée pour donner aux enfants l'occasion de la découvrir eux-mêmes dans les publications du B. I. T. et c'est très bien ainsi.)

La partie relative aux compétences respectives des cantons et de la Confédération, en revanche, est traitée d'une façon approfondie ; on admirera le très ingénieux tableau qui les synthétise.

Si ce petit manuel fait la part belle à l'intuition, il est néanmoins nettement inspiré par les principes de l'école active. A la fin de chaque chapitre figure une série d'exercices souvent ingénieux que les auteurs introduisent en ces termes : « Le programme prévoit des exercices de grammaire, d'arithmétique. L'instruction civique, elle aussi, a besoin d'exercices appropriés bien à la portée des enfants, choisis dans le cadre de leurs intérêts psychologiques. Ceux qui figurent dans le manuel ne sont que proposés au choix du maître qui n'est pas tenu de les faire tous. Il lui est recommandé de les adapter aux circonstances, d'en imaginer d'autres. » Tels qu'ils sont, ils sont extrêmement variés. Pour en donner une idée adéquate, il faudrait pouvoir les citer tous. Les auteurs n'ignorent pas les activités extra-scolaires des écoliers : les éclaireurs par exemple. On part de ce qu'ils connaissent et de ce qu'ils font, mais c'est pour élargir leur cercle de connaissances et d'intérêts. On leur propose des sujets d'études : des monographies sommaires sur la Croix-Rouge, la Croix-Bleue ou Pro Juventute ; on les engage à dépouiller leur Petit Larousse pour constater la variété des pays d'origine des bienfaiteurs de l'humanité. Leur Almanach Pestalozzi sera également mis à contribution pour cela avec profit.

On le voit, nous sommes enchantés de ce petit livre et nous en félicitons les auteurs. Une ligne cependant nous réjouit plus encore que toutes les autres. C'est celle qu'on lit au bas de la première page de la couverture : « Adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel. » Bravo ! Il y a la préface aussi qu'il faudrait citer tout entière. Lisez-la. P. B.

A VELLEMAN. Dieziunari seurznieu de la lingua ladina eun tradueziun tudaischa francesa ed anglaisa. Samaden. Engadin Press Co. 926 p. in-12.

L'auteur a eu l'aimable pensée d'adresser à l'*Educateur* un volume que peu de nos lecteurs auront sans doute l'occasion de se procurer, mais qui n'en laissera pas beaucoup indifférents. Ne sommes-nous pas tous, même ceux qui, comme moi, n'ont jamais mis le pied dans les Ligues, naïvement fiers de l'existence de ces parlers romanches si résolus à vivre dans des conditions si difficiles. Les voici avec un beau dictionnaire soigneusement établi, clair à souhait, très intelligemment rédigé. Nous les en félicitons comme nous en félicitons l'auteur.

Un appendice sur les verbes en français, en allemand et en anglais s'est seul trouvé dans mes compétences. J'y ai appris qu'il y avait 240 verbes irréguliers allemands, 440 français, et 250 anglais environ, dont M. Velleman donne la liste.

P. B.

Madame de Staël au château de Coppet, par PIERRE KOHLER. Un vol. de la « Collection vieille-Suisse », avec 16 gravures hors-texte et des vignettes dans le texte. Editions Spes, Lausanne.

Quel joli chapitre d'histoire, et d'histoire littéraire, nous donne le professeur P. Kohler dans ce charmant volume auquel les éditeurs ont fait une toilette remarquablement seyante, groupant une suite de portraits élégants de presque

tous les personnages célèbres qui furent les hôtes du château de Corinne... Mme Récamier, Benjamin Constant, Byron, Chateaubriand, tous les de Staël, et bien d'autres, défilent ainsi sous nos yeux pour évoquer leur extraordinaire époque. Stendhal avait bien vu l'importance de Coppet, carrefour européen : « il y avait sur les bords du lac six cents personnes des plus distinguées de l'Europe », disait-il. Et M. Kohler sait nous montrer finement tous les aspects de l'« esprit de Coppet » qui s'est répandu dans le monde. Coppet a été le berceau d'une société nouvelle. A travers le temps, elle nous parle encore d'une voix éloquente. Elle a permis des échanges bienfaisants entre la France et les pays germaniques et l'Italie. En miniature, elle est déjà la Société des Nations. Il faut lire ce petit livre sur un grand sujet admirablement présenté.

Revue historique vaudoise, organe de la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie, de la Société du Musée romand et de la Commission vaudoise des monuments historiques. Sommaire de la 7^e livraison (juillet 1929) : L'auteur des mémoires de Pierrefleur (suite et fin), par MAXIME REYMOND. — Une proposition de partage du comté de Gruyère, par Dom ALBERT COURTRAY. — Société vaudoise d'histoire et d'archéologie : assemblée générale du 22 mai 1929. — L'élection des fonctionnaires communaux sous l'ancien régime à Yverdon, par Eug. MOTTAZ. — Chronique. — Bibliographie. On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie de la Société de la Gazette de Lausanne, ruelle Saint-François 1, Lausanne, 8 francs par an.

Introduction à la Psychologie collective, par CHARLES BLONDEL, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. Un volume in-16 (collection Armand Colin, 103, boulevard Saint-Michel, Paris). Relié, 10 fr. 25 ; broché, 9 fr.

La psychologie collective étant encore à ses débuts, M. Ch. Blondel a jugé plus opportun de donner une introduction à la psychologie collective que de présenter ambitieusement une psychologie collective. Car ce qui importe, à l'heure présente, c'est de définir l'objet de la psychologie collective, de déterminer sa place dans l'ensemble de la recherche psychologique et de lui fixer ses hypothèses de travail et ses directives.

Il apparaît, à lire cette *Introduction*, que la psychologie collective est une des branches fondamentales de la psychologie, que ni la psychologie de l'espèce, ni celle de l'individu ne sauraient se poursuivre et s'achever sans son concours et son contrôle, qu'elle est en droit de revendiquer comme champ d'étude nombre des problèmes traités communément en psychologie générale, et qu'elle est ainsi destinée à occuper dans la recherche psychologique une place de premier plan.

Le progrès de la psychologie en général et, plus particulièrement, de la psychologie collective, intéresse toutes les sciences de l'homme. C'est pourquoi — outre les psychologues, les anthropologistes, les ethnographes, les linguistes, les historiens des civilisations, des religions et des littératures — les juristes, les moralistes, les sociologues et les psychiatres trouveront, à des égards divers, intérêt et profit à lire cette *Introduction*.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

Offre spéciale

La

Guerre mondiale

Bulletin quotidien illustré relatant
au jour le jour les événements de la guerre

- 1914. Tome I.
- 1915. Tomes II, III, IV.
- 1916. Tomes V, VI, VII.
- 1917. Tomes VIII, IX, X.
- 1918. Tomes XI, XII.

12 volumes in-8° illustrés, reliés, offerts à Fr. 100.— au lieu
de Fr. 150.— payables en 10 versements mensuels.

Il y a certainement un grand intérêt pour ceux qui s'occupent de la jeunesse à être documentés sur les événements qui se sont déroulés sur tant de fronts divers de 1914 à 1918. Ils trouveront dans cet ouvrage une mine inépuisable de renseignements sur cette période troublée ; grâce aux nombreuses illustrations et aux cartes en couleurs que contiennent ces volumes, ils pourront se faire une idée plus précise des mouvements de troupes, des déplacements de lignes, de l'énergie des chefs et de la vaillance des soldats.

Les commandes seront servies dans l'ordre d'arrivée, car le nombre des collections disponibles n'est que de 33.

On cherche pour jeune garçon désireux de travailler le français

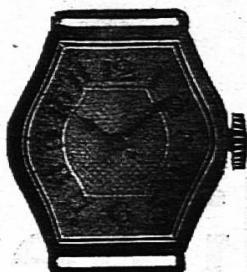
PENSION

dans famille, pour 4 semaines. Eventuellement, on ferait échange avec jeune garçon ou fille.

S'adresser à **Mme Joas, Zollsekretär, Weiler, bayr. Allgäu.**

Université Commerciale St-Gall

Le programme pour le semestre d'hiver,
qui commencera le 2 octobre, sera envoyé
gratuitement à toute personne qui en fera la demande au secrétariat



Horlogerie de Précision

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté. Belle exposition de régulateurs.

Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

11. RUE NEUVE, 11 LAUSANNE TÉLÉPHONE 38.0

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.
○ ○ Tous les prix marqués en chiffres connus. ○ ○

BAINS DE MER

SAN-REMO

Pension Villa Angela

Maison suisse bien tenue, confort, magnifique situation, vaste jardin ombragé. Plage de sable à 10 min. Excellente cuisine. Prix modérés. Demander prospectus.

LES PLÉIADES

Altitude 1100 m.

Séjour d'été

Séjour idéal de tranquillité — Vue magnifique — Cuisine soignée — Prix modérés
Chalet Ferrière, Les Pléiades sur Blonay



Fabrique de Mobilier scolaire
HUNZIKER FILS - THALWIL

BUREAU DE VENTE
pour la Suisse française
Exposition permanente

Maison G. & E. ROSAT Neuveville
Téléphone 29

COURSES

D'ÉCOLES ET
DE SOCIÉTÉS

HOTEL DENT DU MIDI

Salanfe sur Salvan. (Valais).

Alt. 1914 m.

Pour écoles : soupe, couche sur paillasse, café au lait, 2 fr. par élève. Salles chauffées.
Téléphone Salanfe 35. P 9015 S **FRAPOLI**, prop., membre du C. A. S.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

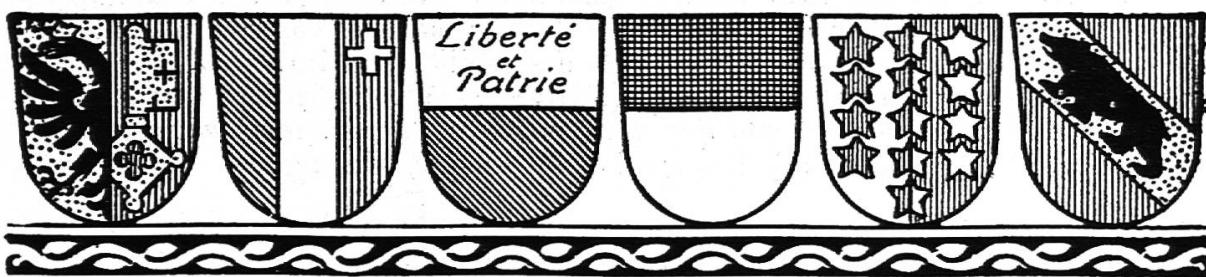
PIERRE BOVET
Florissant, 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne. H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
J. MERTENAT, Delémont. R. DOTTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Rentrée des classes

Au personnel enseignant

M.,

Nous prenons la liberté de vous présenter nos offres de services pour la livraison des ouvrages et du matériel scolaire dont vous pourriez avoir besoin et que nous pouvons vous livrer avec la remise d'usage de 5 % accordée au personnel enseignant, aux établissements scolaires, pensionnats et instituts, pour tout ce qui est facturé en francs suisses.

Les ouvrages de provenance française sont livrés avec une bonification de change en rapport avec l'état du change, actuellement de (août 1929) :

75 % pour les ouvrages dont le prix de catalogue ne dépasse pas 100 francs français.

Pour les personnes faisant des achats d'un minimum de **100 fr. français**, le paiement peut être fait en argent français. Dans ce cas, il y a lieu de verser d'avance, soit en billets de banque, soit par chèques sur Paris, 100 fr. français au minimum.

Les ouvrages achetés au fur et à mesure des besoins sont alors facturés à leur prix de catalogue plus 10 % de majoration pour frais de port, d'emballage et de douane.

Cette même majoration qui est appliquée par les libraires et les éditeurs français pour leurs livraisons à l'étranger, est ramenée à 5 % pour les achats d'un montant minimum de **Fr. 500.— français**.

Dès que la provision est épuisée, il y a lieu de la renouveler par 100 fr. français au minimum pour les comptes avec majoration de 10 % et par 500 fr. français pour les comptes avec majoration de 5 %.

Nous espérons que vous voudrez bien profiter des excellentes conditions que nous avons le plaisir de vous offrir et nous adresser vos commandes, à l'exécution desquelles nous apporterons nos meilleurs soins.

Dans l'attente de vos nouvelles y relatives, et à votre entière disposition pour tous les renseignements que vous pourriez désirer, nous vous prions d'agréer, M., l'expression de nos sentiments les plus distingués.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne